

28 MARS 2022

Rédaction : Bureau exécutif de l'AMADEAE et photos : Motsé Akanati



Mot de Madame Manon Aminatou, Maire-Adjointe de la commune de Saint-Jean-Le-Blanc, Présidente de l'Association des Maires et Adjoints pour le développement économique entre l'Afrique et l'Europe

Chers amis,

Je vous remercie, encore une fois, chaleureusement pour votre participation à notre journée du 18 mars à l'Assemblée nationale qui avait pour but de nous sensibiliser tous aux dossiers de coopération économique que porte notre association et de valider encore une fois, notre démarche qui consiste à dénouer les situations complexes pour trouver des solutions à ce qui nous préoccupe. Nous avons une belle journée de travail avec des échanges riches, qu'il me soit permis de remercier au

passage Madame la Députée Manuela Kéclard-Mondésir, les 8 grands témoins qui, avec leur expertise et leur hauteur de vue nous ont fait prendre conscience que définitivement, les maires et les maires adjoints ne sont pas seuls et ne sont pas désarmés quand il s'agit de s'engager sur la voie du développement économique, entre l'Afrique et l'Europe.

Nous sommes dans une démarche d'innovation en matière de diplomatie économique et de coopération internationale avec un regard pragmatique. Pour tisser ces nouvelles opportunités, les communes doivent prendre leurs parts de responsabilités dans le « new deal » qui se crée entre nos deux continents. Lors du sommet Union Européenne - Union Africaine à Bruxelles, les 19 dirigeants de l'UE et de l'UA se sont mis d'accord sur une vision commune pour un partenariat renouvelé. Et nous sommes manifestement prêts à y apporter notre contribution comme j'ai pu le constater en vous écoutant les uns, les autres.

Nous l'aurons tous noté, parmi les présents, quelques maires adjoints, des experts en coopération décentralisée, en finances publiques, des spécialistes en droit et en politique, en diplomatie et le secteur privé ont exprimé leur désir de participer à ce rassemblement de compétences pour trouver des interlocuteurs, des financiers, des maîtres d'œuvre divers pour le développement des relations économiques entre nos deux continents avec une vision et une méthode régénérées. Le Sud ne fait pas l'aumône et le Nord n'est pas seul détenteur des compétences.

Vous trouverez dans les lignes qui suivent quelques idées fortes émises lors de cette journée de travail pour nous permettre d'avancer dans la même direction, la culture du résultat en bandoulière.

Pour ce qui est de nos premiers outils de communications, nous avons créé un groupe whatsApp qui est collaboratif. Tout un chacun peut y participer s'il le souhaite. C'est l'occasion pour moi ici de vous remercier de rejoindre ce groupe qui, comme vous l'avez indiqué avec une belle unanimité, est là pour donner des infos en temps réel et interagir sur des sujets appropriés.

Je vous informe également de la mise en route du groupe LinkedIn privé dès ce lundi 28 mars. Merci de nous rejoindre sur ce réseau. Notre site internet sera opérationnel et vous sera présenté grâce à une réunion zoom d'ici la mi-avril.

L'ensemble du bureau est à votre disposition pour échanger et pour vous renseigner.

Je vous souhaite une bonne lecture.



NOTRE ACTUALITÉ

La journée du 18 mars à l'Assemblée Nationale a tenu ses promesses pour tracer les perspectives d'une déclinaison du « new deal » entre l'Afrique et l'Europe voulu par les représentants politiques de ces deux continents au niveau de notre association. Il s'agissait d'entendre les huit grands témoins qui, par leur expertise et leur positionnement - interlocuteurs entre secteur privé et secteur politique - sont en phase avec l'objet de notre association qui est de faciliter l'initiative économique entre les maires et adjoints entre communes du continent africain et communes du continent européen.

Des prises de paroles qui ont donné lieu en fin de matinée et en début d'après-midi à un tour de table sur les apports, les expertises possibles des uns et des autres (40 personnes présentes) pour concourir à embrasser ce dessein.

Nous vous livrons ici les premiers résumés de ces interventions. Vous êtes naturellement invités à apporter votre contribution pour que nous en fassions état dans un prochain document.

Nous avançons à partir de maintenant en mode projet et en mode networking, donc merci d'avance de bien vouloir partager idées et projets qui demanderaient à être soutenus

Selon Laurent Bousquet (DG chez Adepro et Manager en gestion de projets) qui a contribué ici à la restitution des idées fortes de cette journée du 18 mars – dans ses grandes lignes - l'expertise de certains témoins sera extrêmement précieuse et de nombreux projets présentés auront à n'en point douter, des impacts sociétaux qui vont bien au-delà du simple développement entrepreneurial, notamment :

- l'expertise de Chantal Dagnaud pour comprendre et mobiliser les financements européens

- l'expertise juridique et la fine connaissance du monde parlementaire de Pascal Margueritte

- l'expertise d'Outremer Network et de son président fondateur Daniel Hierso, dans l'accompagnement des start-ups et la création de joint-ventures avec les entrepreneurs locaux

- le projet de mise en place de banque des territoires en Afrique de Safiou Radji, vice-président de notre association, qui accompagnera les acteurs communaux dans l'élaboration et le déploiement de leurs projets.

- le chocolatiers engagés au Cameroun qui permettent à des communautés villageoises d'être au premier plan dans le processus d'agro-transformation qui en découle.

- l'expérience réussie de coopération décentralisée avec la ville de Nantes en partenariat avec le Cameroun sur la fabrication de compost, de produits solaires, d'énergie hydroélectrique

- les projets du Centre d'Excellence Régional sur les Villes Durables en Afrique (Cervida ; Togo) sur la formation et la recherche dans le secteur du développement urbain durable présentés par Koffi ADJALO, Responsable formation, entrepreneuriat et économie verte

- l'expérience réussie de la société Afrique MB Systèmes dont le Responsable de développement est Jacques ETAME qui met en place le système Easy Collector de sécurisation et d'optimisation des collectes des recettes communales

- les projets à impact culturel et social portés par Alain BIDJECK par sa participation au MOCA (Marché Officiel des cultures d'Afrique)

- et sans oublier le programme « les Nouvelles Routes de l'Emploi » porté par Florence LACAVE, PDG de ERS International pour améliorer l'employabilité des générations futures

**Mot d’ouverture et d’accueil de Madame Manuëla KECLARD-MONDESIR,
Députée de la Martinique**

Madame la Présidente de l’Association « Alliance des maires et maires-adjoints pour le Développement économique entre l’Afrique et l’Europe » (AMADEAE)... Chère Manon AMINATOU,

Mesdames et Messieurs les Maires et Maires-Adjoints,

Mesdames et Messieurs les élus,

Mesdames et Messieurs,

Bonjour...

Le plaisir me revient de vous souhaiter la bienvenue au Palais-Bourbon, dans cette Assemblée Nationale qui est aussi notre Maison commune en France et qui est chargée de porter les valeurs de notre République, et notamment celle des Droits de l’Homme.

Mais ce lieu est aussi le vôtre. Car l’Afrique est présente ici.

Le Palais-Bourbon a en effet vu travailler et agir ici des hommes africains ou des outre-mer illustres auxquels nous sommes tous toujours redevables : qu’il s’agisse d’Aimé CESAIRE, de Lamine GUEYE, de Blaise DIAGNE, d’Houphouët BOIGNY, de Léopold Sédar SENGHOR, d’Hamani DIORI, de COULIBALY, de Mamadou OUEDRAOGO, et j’en passe...

Tous, ils ont marqué ce lieu qui est celui de la démocratie et de la construction de la loi de leur empreinte, et nous leur sommes reconnaissants.

Et si nous sommes fiers en France de faire référence à la Déclaration des droits de l’Homme, que ce temple de la Démocratie est censé faire vivre, nous n’ignorons pas que ces anciens Députés venus d’Afrique ou des Outre-Mer, ont souvent opportunément rappelé que des Constituants comme Condorcet ou Barnave avaient fait dans les débats référence à une autre Déclaration des droits de l’Homme très en avance, africaine, qui les avaient devancés en 1789 : celle de 1222, de l’Empereur du Mali, Soundiata Keïta, qui proclama la charte du Manden,

Je suis donc très fière aujourd'hui de recevoir des élus venus de plusieurs pays d'Afrique comme de France pour engager ce qui me paraît en tant que Martiniquaise, important : établir des ponts, des liens entre nos peuples... qui au fond n'en constituent qu'un seul : le peuple universel et fraternel.

Ce lieu en est un témoin.

Je vois d'ailleurs dans votre initiative, Madame la Présidente, au-delà des échanges économiques qui pourront s'établir par le biais de votre association, qui porte le nom très opportun d'« alliance » (tout un programme !) une démarche d'universalisme, humanitaire au sens noble du terme.

Et j'y souscris pleinement...

C'est important. Et c'est d'autant plus important en ces temps incertains et troublés.

J'y suis aussi attachée, car dans le cadre de mes activités parlementaires au sein de la Commission de la Défense de l'Assemblée Nationale, j'ai eu à réaliser une mission en 2018 qui m'a amenée à inspecter nos armées au Sahel, et leur action en Afrique.

J'ai effectué cette mission qui avait pour thématique le « Continuum Sécurité et Développement » avec deux idées préalables : en tant que femme et mère de famille, quelle justification pouvions-nous avancer pour envoyer nos soldats au Sahel, et parfois y mourir ; et deuxièmement, en tant qu'élue des Outre-Mer, quelle vision particulière originale pouvais-je apporter à cette mission pour relancer l'aide au développement.

J'en suis revenue avec quelques idées simples glanées au fil de mes échanges avec mes interlocuteurs africains ou européens, voire de cette femme rencontrée sur un marché de Goa qui m'a marquée : il ne peut y avoir durablement de stratégie sécuritaire comme d'aide au développement en Afrique que s'il existe une logique partenariale entre tous les acteurs, et au premier chef les acteurs de terrain que sont les Africains eux-mêmes.

Cela paraît simple à dire oui, et pourtant j'ai été frappée de voir que nos institutions, nos cabinets ministériels, nos administrations, nos ONG même... étaient à des années-lumière de cette évidence. Chacun en fait travaillait dans son coin, négligeait les actions de son voisin, ou même ignorait les projets locaux émergents. Ce qui avait une conséquence : l'absence d'émergence des éléments d'État de droit, préalable à toute sécurité et tout développement.

Ceci entraînait une autre conséquence, néfaste : l'absence d'investissements français cohérents et adaptés, voire même le maintien d'une certaine « Françafrique » non opératoire voire rentière, et donc non portée vers le développement.

De cela, nous ne voulons plus, et il était important qu'une Députée des Outre-Mer français le dise haut et fort.

J'ai donc émis des propositions pour que la France mobilise davantage les investisseurs privés nouveaux dans les zones où elle s'engage ou non, et qu'elle le fasse à partir des besoins locaux et des projets africains eux-mêmes, et des outre-mer là où ils sont présents dans leur espace régional de la Caraïbe, de l'Océan indien, ou du Pacifique ou de l'Atlantique...

Bref rentrer dans une logique de partenariats vraiment authentiques, c'est-à-dire établis sur une base contractuelle et co-responsable pour tous, et non plus seulement d'aide au développement décidé depuis Paris. Avec souvent des fonds à perte.

C'est aussi ce qui me plait dans votre démarche : c'est qu'elle est pragmatique et concrète...

Je me réjouis en conséquence que le Ministre des Affaires étrangères, M. Le Drian, ait repris les recommandations faites dans ce rapport parlementaire en le citant dans la nouvelle loi qui réorganise désormais l'Aide française au Développement qui a été votée au début de 2021. Nous avons heureusement changé de paradigme, et il était temps !

Nous sommes donc, vous êtes donc, dans le fil du temps de l'Histoire, et c'est pourquoi j'ai hâte de vous écouter et d'entendre les initiatives qui seront prises ce matin.

Je vous remercie.

CONTRIBUTION DE MADAME CHANTAL DAGNAUD

Les enjeux d'un « new deal » de la coopération décentralisée

Dans ce contexte post-Covid, qui a déséquilibré les rapports économiques de manière sans précédent, la coopération décentralisée prend de nouvelles formes de relation associant des acteurs du territoire.

Conscient des enjeux, des liens nécessaires dans le cadre de la coopération, les instruments financiers de l'UE en soutien à la coopération décentralisée sont mis en œuvre en utilisant les différents instruments et procédures de financement auxquelles les collectivités locales sont éligibles, que ce soit dans le cadre d'appels à projets, de subventions directes ou d'accords de partenariat.

L'Union européenne entame le renouvellement de sa politique étrangère pour la période 2021-2027. La rubrique "Voisinage et le monde" est dotée de 98,4 milliards € (en prix 2018) et comprend l'action extérieure dans son ensemble dont l'aide humanitaire, ou encore l'assistance à la pré-adhésion. Doté d'un budget de 79,4 milliards € en prix actuels (70,8 milliards € en prix 2018) son principal programme, "l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale — Europe dans le monde" (IVDCI) est entré en vigueur le 14 juin 2021.

En outre, une partie des moyens de l'IVDCI devrait être utilisée pour des actions ayant trait à la dimension internationale du programme "Europe créative" afin de contribuer à favoriser les relations culturelles internationales et à reconnaître le rôle de la culture dans la promotion des valeurs européennes.

L'instrument prévoit également la création du Fonds européen pour le développement durable plus" (FEDD+) en lien avec la Banque européenne d'investissement (BEI). Celui-ci aura pour objectif de soutenir les investissements en tant que moyen de contribuer à la réalisation des ODD en favorisant un développement économique, environnemental et social durable et inclusif, la transition vers une économie à valeur ajoutée durable et un environnement stable propice à l'investissement.

En dehors de l'IVDCI, l'Union européenne développe également d'autres formes de coopérations. C'est le cas notamment avec le programme Horizon Europe sur la base duquel, par exemple, l'Union européenne travaille sur une stratégie européenne de coopération avec l'Afrique sur l'innovation.

"L'UE souhaite demeurer à tous égards, le premier partenaire de l'Afrique sur le plan économique, commercial, mais aussi en matière de sécurité, d'aide publique au développement et humanitaire"

Un autre défi majeur concerne les investissements européens dans le cadre de l'initiative Global Gateway. L'UE compte investir 150 milliards d'euros en Afrique. Il

s'agit du premier plan régional sous Global Gateway, une stratégie définie par la Commission européenne et le haut représentant de l'UE

En ce qui concerne l'Afrique, la stratégie est conçue pour accélérer la transition écologique et numérique, la croissance durable et la création d'emplois décents. Elle doit également renforcer les systèmes de santé et améliorer l'éducation et la formation.

La Commission a élaboré dix paquets thématiques d'investissement

Le paquet d'investissements a pour but de stimuler les investissements publics et privés dans un certain nombre de domaines :

- les infrastructures énergétiques, de transport et numériques
- une transition énergétique juste et équitable, tenant compte des orientations spécifiques et diverses des pays africains en ce qui concerne l'accès à l'électricité
- la transition écologique, y compris le soutien à la mise en œuvre des plans nationaux des pays africains au titre de l'accord de Paris
- la transformation numérique au service de la connectivité et d'un accès abordable et amélioré à l'économie numérique et à l'économie des données
- la croissance durable et la création d'emplois décents, notamment en investissant dans la création d'entreprises appartenant à des jeunes en Afrique
- la facilitation des transports et l'efficacité de réseaux de transport connectés
- la mobilité et l'employabilité des étudiants, des jeunes diplômés et des travailleurs qualifiés

En outre, le paquet sera complété par des instruments spécifiques soutenant :

- le secteur de la santé: soutien à des initiatives en faveur de la préparation aux pandémies, de la sécurité sanitaire et de l'accès équitable à des services de santé essentiels
- le système éducatif : des investissements dans un enseignement de qualité inclusif et équitable, notamment en promouvant l'enseignement et la formation professionnels, y compris au niveau régional.

Pour mettre en œuvre le paquet, l'UE et l'UA mobiliseront des fonds publics afin de stimuler les investissements privés en recourant à des instruments de financement innovants. Elles entendent en outre améliorer le climat des affaires et le climat d'investissement en réformant la gouvernance et en soutenant l'entrepreneuriat africain. À cette fin, des institutions financières internationales et nationales telles que la Banque européenne d'investissement et la Banque africaine de développement, ainsi que des partenariats public-privé, seront également mobilisés.

L'association doit aller sur 3 volets : veille active, veille pro-active, chasser en meute, co-construction avec l'ensemble des parties prenantes, plaidoyer financier

Réflexion en mode projet, réflexion multi-acteurs

Indicateurs SMART

Chantal Plumain- Dagnaud

Présidente

Cabinet Institutions & Stratégies

CONTRIBUTION DE MONSIEUR PASCAL MARGUERITTE

(La contribution complète sur sujet peut être envoyée sur demande)

En définitive, comment l'action extérieure des collectivités territoriales a-t-elle évolué depuis le début des années 2000 ?

- Au début des années 2000 et jusqu'en 2008, on a assisté à un essor de l'action extérieure des collectivités territoriales, sous l'effet de plusieurs facteurs. D'une part, plusieurs lois ont levé les obstacles juridiques et ont étendu le champ de la coopération à de nouveaux domaines. D'autre part, les collectivités territoriales françaises ont mené des actions de coopération avec les pays d'Europe centrale et orientale, après la chute du mur de Berlin, tout en poursuivant les actions de coopération avec les pays d'Afrique francophone, et des pays d'Asie du Sud-Est. La crise économique et financière de 2008 a toutefois marqué un reflux de l'action extérieure des collectivités territoriales, pour plusieurs raisons.

1. En premier lieu, la baisse des dotations de l'État, conjuguée au transfert des compétences et à la hausse des dépenses sociales notamment des départements,

s'est traduite par une diminution sensible des budgets des collectivités locales consacrés à l'action extérieure. Cette tendance a parfois été encouragée par le changement de nomenclature de l'aide au développement de l'OCDE qui a abouti à intégrer les financements consacrés en France aux réfugiés et aux migrants au 8^{ème} de l'aide au développement, comme les fonds consacrés aux mineurs étrangers non accompagnés, ce qui a conduit à diminuer les ressources consacrées à l'aide aux pays en développement.

2. En second lieu, les réformes successives concernant l'organisation des collectivités territoriales, comme la loi NOTRE, qui se sont traduites par des regroupements et des fusions de collectivités, ont abouti à bouleverser l'architecture de la coopération décentralisée.

3. En troisième lieu, les alternances politiques et le renouvellement des équipes se sont également traduits par une diminution des actions de coopération.

4. Enfin, les transferts de compétences de l'État aux collectivités territoriales, notamment en matière économique, ont souvent eu pour effet de modifier l'approche de l'action extérieure des collectivités territoriales, qui est passée de l'aide au développement à l'aide à l'exportation ou à l'accueil des investissements étrangers. Comment peut-elle évoluer à l'avenir pour les communes ?

- Il paraît important aujourd'hui de reprendre l'initiative à partir des communes et des relations France/Afrique, en s'inspirant de la volonté politique exprimée par le Président de la République, Emmanuel MACRON, pour « proposer une nouvelle Alliance entre l'Europe et l'Afrique » :

- « Nous devons franchir dans les mois à venir une nouvelle étape. Nous devons réinventer une nouvelle alliance avec le continent »

- « D'abord à travers un New Deal économique et financier avec l'Afrique, qui doit s'appuyer sur ce que nous avons construit au mois de mai dernier (l'Europe ayant proposé, défendu et acté une émission de droits de tirages spéciaux au FMI, et la réallocation de nos droits) mais avec des propositions d'investissement très concrètes »

- « Deuxièmement, avec un agenda en matière d'éducation, de santé, de climat pour le développement du continent et l'espoir de la jeunesse africaine »

- « Troisièmement, avec un agenda de sécurité par le soutien européen aux États africains confrontés à la montée du terrorisme »

Cela pourrait être notre programme ?

Pascal Margueritte

Vice-président de l'AMADEAE

NOTRE AGENDA

Nous sommes en train de mettre en place le site internet de l'association AMADEAE sous quinzaine et le groupe « fermé » LinkedIn est opérationnel depuis le 28 mars. La prochaine date de notre assemblée générale ordinaire et assemblée générale extraordinaire est fixée au 27 mai à Saint-Jean-Le-Blanc.

La Présidente se déplacera dans la semaine 13 au Togo pour consolider le partenariat avec la Faïtière des Communes du Togo.

